



UNE FONDATION POUR LA PRESERVATION DU BOIS DE CHENES

Le Bois de Chênes est un haut lieu de la biodiversité du canton de Vaud, protégé par un arrêté de classement depuis 1966. Après 50 ans d'un partenariat constructif canton-commune, une fondation voit le jour pour assurer à long terme la préservation de ce patrimoine naturel et bâti exceptionnel et fédérer les acteurs intéressés à une mise en valeur respectueuse du site.

La Fondation du Bois de Chênes a été créée officiellement le 30 septembre dernier. Elle permet de regrouper sous une même structure la commune de Genolier, le Canton de Vaud, le Conseil Régional (RegioNyon), l'institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) et l'Association du Bois de Chênes de Genolier (ABCG). Cette composition garantit la pérennité des actions conduites à ce jour et renforce leur cohérence. Au cours des 50 dernières années, la gestion des terrains, majoritairement propriétés de la commune de Genolier (80% de la surface totale) a en effet été assurée par le Canton de Vaud au moyen d'une convention avec la commune de Genolier. Cette convention prenant fin en 2014, la Fondation du Bois de Chênes en prend le relais.

Au cœur d'un territoire en plein développement, le Bois de Chênes joue un rôle clé comme réservoir de biodiversité et site relais pour la faune et la flore dans le réseau écologique cantonal. Reconnu site paysager d'importance nationale, le Bois de Chênes compte également de nombreux milieux naturels de valeur comme des prairies sèches, de petits marais, des plans d'eau, mais aussi des hêtraies et des chênaies, dont l'intérêt n'a pas échappé à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage qui qualifie le site d'exceptionnel et le suit de longue date. Le Bois de Chênes fait aussi partie du périmètre du Parc naturel régional du Jura vaudois et constitue une des portes d'entrées idéales pour sensibiliser le public et la jeunesse à la beauté de notre patrimoine naturel et bâti.

Un des objectifs premiers de la Fondation du Bois de Chênes sera précisément de renforcer les fonctions sociales et pédagogiques du lieu et de rechercher les complémentarités et les synergies entre les projets existants sur le site ; à titre d'exemple, la vulgarisation des activités de recherche menées dans le Bois de Chênes sera renforcée dès 2015 à l'aide d'outils cartographiques et de documents d'information à l'intention du public. Un projet clé de la fondation sera aussi la restauration de la ferme du Bois de Chênes, située au cœur du périmètre et classée « monument d'importance régionale » depuis 1961. Cette rénovation permettra de créer des lieux d'accueil du public et des espaces didactiques, qui pourront être utilisés par différentes organisations dans un objectif pédagogique et de sensibilisation.

Pour réaliser ses objectifs, la fondation a besoin de plus de cinq millions de francs. Elle compte sur le partenariat et la générosité des collectivités publiques, des fondations, associations et de tous les donateurs privés qui pourront bénéficier d'une défiscalisation de leurs dons.

Fondation du Bois de Chênes
Case postale 17
1272 Genolier

Georges Richard
Président du Conseil de Fondation
Tél. 079 551 18 90
richard.genolier@bluewin.ch

**Département du territoire et de
l'environnement**
Direction générale de l'environnement

Catherine Strehler Perrin
Division Biodiversité et paysage
Tél. 021 557 86 30
catherine.strehler-perrin@vd.ch